

Montréal crée un poste de Protecteur des personnes itinérantes

Écrit par L'actualité

Jeudi, 25 Septembre 2014 20:10 -

MONTREAL – La Ville de Montréal a annoncé jeudi la création d'un poste de Protecteur des personnes itinérantes et amorcera l'hiver prochain une opération de recensement des itinérants.

Le Protecteur, qui reste à être trouvé, aura notamment pour mandat de s'assurer du respect des droits des itinérants et d'évaluer les mesures pour leur venir en aide.

Le dénombrement, qui sera confié par appel d'offres à un organisme sans but lucratif ou à un groupe de recherche, sera mené en deux temps, soit l'hiver prochain et l'été 2015.

Par ailleurs, le maire de Montréal, Denis Coderre, a fait part de son intention de rapatrier tous les pouvoirs en matière de logement afin de soutenir son Plan d'action en itinérance.

«Je veux récupérer totalement les pouvoirs et les ressources en matière de logement, a-t-il déclaré en dévoilant les grandes lignes de ce plan. Je veux aussi qu'on développe nos propres politiques de logement et ne plus avoir des problèmes comme ceux qu'on a vécus.»

Ce plan prévoit notamment offrir des alternatives à l'itinérance, dont l'aménagement de 600 logements sociaux avec soutien et de 400 chambres, le nombre de maisons de chambres ayant fortement diminué au fil des ans.

Cependant, l'argent pour réaliser de telles ambitions n'est pas au rendez-vous et le maire Coderre sait qu'en marge de ses négociations avec Québec sur le statut de métropole, l'obtention des pouvoirs et, surtout, des budgets qui doivent les accompagner ne sera pas une simple tâche dans le contexte actuel.

«On comprend que le gouvernement doit faire des coupures, mais il y a des coupures avec lesquelles nous sommes moins d'accord et c'est pourquoi on se dit qu'en matière de logement, ça devrait être une compétence de la municipalité», a-t-il dit.

Montréal crée un poste de Protecteur des personnes itinérantes

Écrit par L'actualité

Jeudi, 25 Septembre 2014 20:10 -

Les autres axes du plan visent notamment à éviter la judiciarisation des personnes itinérantes, à ajuster le travail des policiers auprès de cette clientèle et à améliorer le sort de ces personnes en général en leur ouvrant, par exemple, des toilettes publiques qui sont habituellement fermées ou en intervenant avec célérité lorsque des commerçants installent des pics anti-itinérants, comme on l'a vu l'été dernier.

«La minute où l'on commence à traiter nos plus démunis et nos plus vulnérables d'une manière indécente et inhumaine, on a perdu la bataille», a soutenu le maire, disant vouloir faire de Montréal une ville solidaire de tous ses citoyens.

Cet article [Montréal crée un poste de Protecteur des personnes itinérantes](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#)

Consultez la source sur Lactualite.com: [Montréal crée un poste de Protecteur des personnes itinérantes](#)